



**L'ACCUEIL DES DEUX ANS
ECOLE SAINT-JOSEPH CAEN**

ORIGINE

La difficulté d'accueillir à partir de septembre 2011, les enfants de moins de trois ans dans les classes existantes, comme nous avons l'habitude de le faire, ceux-ci n'étant plus comptabilisés dans nos effectifs par l'Inspection Académique.

Le désengagement de l'état quant à l'accueil de ces jeunes enfants au sein des Ecoles Maternelles nous a contraint à envisager un autre mode d'accueil.

Après réflexion et en accord avec les autorités diocésaines, nous avons mis en place un projet d'accueil de ces enfants.

La contribution financière mensuelle de cette structure (structure Hors-contrat) est de 230 € par mois. (cf. règlement financier)

AMPLITUDE d'accueil 7h30- 18h30

Les enfants arrivent majoritairement à 8H30 et repartent à 16H30.

Le service de garderie est mutualisé avec les Petites Sections de notre école Maternelle.

PROPRETE

L'accompagnement à la mise en place de la propreté se fait progressivement tout au long de l'année

COMMENT FONCTIONNE CETTE CLASSE ET QUI ENCADRE ?

- Une enseignante et une aide-maternelle, 20 élèves maximum

ENSEIGNANTE : Bac +2 + diplôme de langues (Anglais), hors contrat 27h/semaine

AIDE MATERNELLE : CAP PETITE ENFANCE
30 h / semaine

- Un accueil de l'enfant adapté à cet âge : respect du rythme et du développement physique de tout-petit, arrivée progressive, échelonnée des enfants, première étape vers une socialisation, sieste ...

- Des activités d'éveil et premiers apprentissages (langage, motricité ...): individuel, par petit groupes ou collectivement

- Environnement matériel : salle de classe indépendante, mobilier adapté, salle de propreté jouxtant la salle d'activité, repos prévu dans la classe.

Salle de motricité, de restauration, cour de récréation et petit jardin mutualisé avec l'Ecole Maternelle

- Liens avec l'école ou autres structures :

Découverte de la nature : école à proximité du Jardin des Plantes de Caen

Rencontre avec d'autres enfants : faire du lien avec les élèves de l'Ecole Maternelle pour favoriser l'intégration l'année d'après, dans la structure « école »

POINTS FORTS

- Un bon compromis entre la crèche, la nourrice ou la famille et la première année de maternelle du point de vue des parents.

- Adaptation rapide des enfants, bonne réaction des enfants à la vie de groupe, intérêt pour les « activités »

- Mise en place de l'anglais un quart d'heure par jour

- Bonne intégration de cette structure dans l'école maternelle : fêtes des saisons, mi-carême, célébrations de Noël et de Pâques et fête de fin d'année ...